



Description des missions « Accompagnement de personnes exclues ou précaires à travers une action d'aide au retour vers l'autonomie »

Qu'est-ce qu'être volontaire en Service Civique à la Croix-Rouge française ?

C'est une opportunité pour tout jeune de 16 à 25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général pour une durée comprise entre 6 et 9 mois, 24h par semaine.

Les volontaires bénéficient d'une indemnité mensuelle d'environ 570€ ainsi que du régime complet de protection sociale et de la validation des trimestres de retraite.

C'est aussi l'occasion pour eux d'acquérir des compétences humaines mais aussi techniques et professionnelles, et de préparer leur projet d'avenir.

Cadre de la mission :

La personne volontaire sera accompagnée par un tuteur bénévole ou salarié, selon la structure d'accueil, formé à la relation de soutien et aux aspects pédagogiques du tutorat. Le tuteur sera chargé de transmettre à la personne volontaire ses connaissances de l'environnement, des problématiques du public rencontré, mais également d'assurer un suivi régulier et de veiller à l'intégration du jeune au sein de l'équipe. Le tuteur devra également aborder avec le volontaire la question de son projet d'avenir.

Le volontaire disposera du matériel nécessaire pour la mise en place de sa mission.

La préparation à la mission consistera d'une part en une période d'observation de l'ensemble des activités de la structure et une information sur l'environnement spécifique de la mission.

Contenu de la mission :

La mission vient en complément des actions menées par les bénévoles qui assurent une présence ponctuelle et des activités menées par les salariés qui constituent l'équipe de prise en charge sanitaire, éducative, etc., avec un regard professionnel et technique. Il s'agit de développer l'accompagnement personnalisé, le bien-être et le lien avec des personnes exclues ou précaires.

Le volontaire suivra une formation à l'acquisition des compétences nécessaires: l'accueil/écoute des personnes vulnérables, formations spécifiques sur la connaissance des règles alimentaires d'hygiène et l'équilibre nutritionnel, sur l'utilisation du logiciel de gestion des unités d'aide alimentaire ...

Ainsi, au sein d'une équipe composée de salariés et/ou de bénévoles, le volontaire pourra avoir pour activités, selon la thématique sélectionnée :

- ex : Accompagner les publics de l'**aide alimentaire**: accueil, écoute des personnes se rendant dans les lieux d'aide alimentaire, ramassage et aide à la confection des colis selon les besoins, distribution
- ex : accompagner les publics des **vestiboutiques** : accueil, animation d'ateliers (couture, esthétique, coiffure...)
- ex : soutenir les projets d'**aide au départ en vacances** : aide des publics à l'élaboration du projet dans le cadre d'un accompagnement global par les structures, participation aux séjours collectifs
- ex : participer à l'action des **Samu sociaux/équipes mobiles, des accueils de jour** ou en centres d'hébergement : aller vers/accueil des personnes à la rue, écoute, information et orientation vers les dispositifs sociaux, ateliers spécifiques

Ces activités peuvent être évolutives et enrichies à l'initiative du volontaire durant son parcours et en accord avec la structure d'accueil, dans le cadre de son projet ou d'une initiative personnelle (pour laquelle il peut



Description des missions « Accompagnement de personnes exclues ou précaires à travers une action d'aide au retour vers l'autonomie »

bénéficiaire d'un soutien financier et/ou méthodologique particulier - www.redtouch.croix-rouge.fr).

Le jeune volontaire aura par ailleurs l'occasion de suivre une journée d'accueil "Croix-Rouge bienvenue", présentant notamment l'histoire, l'organisation des composantes du mouvement international de la CR, et les principes fondamentaux du mouvement.

Les missions de la Croix-Rouge française sont accessibles sans qualification.

Les missions d'intérêt général ne peuvent relever habituellement de l'activité salariée de l'association.

Pour toute question complémentaire : volontariat@croix-rouge.fr